

## Communiqué de presse

Fédération des Parcs naturels régionaux de France

Fédération des Parcs nationaux de France



*Lundi 7 novembre 2011*

**Les lauréats du 2<sup>e</sup> concours agricole national des Prairies fleuries des agriculteurs qui savent cultiver biodiversité et productivité**

La cérémonie de remise des prix du concours agricole national des Prairies fleuries organisé par Parcs nationaux de France et la Fédération des Parcs naturels régionaux de France s'est tenue le jeudi 3 novembre 2011 au Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du territoire. Cette année, 220 agriculteurs issus des 25 Parcs participants (21 Parcs naturels régionaux et 4 Parcs nationaux) participaient à la deuxième édition. Un succès grandissant pour ce concours qui se déroule en deux étapes : d'abord, localement, entre mai et juillet avec la visite d'un jury local — ensuite, à la lumière de leurs délibérations — un jury national désigne, par vote, les exploitations lauréates. Si le jury a apprécié chez tous les agriculteurs le bon équilibre entre les qualités agricoles et écologiques, d'autres critères ont été soulignés sur les parcelles des lauréats : leur action bénéfique sur la biodiversité et sur la beauté des paysages, comme leur impact positif sur la santé des bêtes et la qualité des productions. Chaque prix est spécifique et chaque agriculteur a eu l'occasion de révéler toute l'originalité de sa parcelle au micro de Denis Cheissoux qui animait cette matinée et a salué toute la richesse et l'exemplarité de ce mode d'exploitation durable sur ces prairies, pelouses ou landes de nos territoires.

**Dans la catégorie « pâturage, parcours »** : Philippe Canteux, du GAEC des Frasses (élevage bovin en AOC Comté, à Château-des-Prés, dans le Parc naturel régional du Haut Jura) a été récompensé entre autres pour son pâturage qui permet la maîtrise de l'embroussaillage, principale menace agri-environnementale, dans un secteur difficile, éloigné de l'exploitation et non mécanisable. (Un prix remis par GRTgaz)

**Dans la catégorie « prairies de fauche de plaine »** : Vincent Roussel (élevage bovin lait Bio, à Thivencelle, dans le Parc naturel régional de Scarpe-Escaut). L'originalité de cette prairie est d'être située dans un contexte péri-urbain dont il améliore le cadre, en plus de permettre la production d'un fourrage équilibré qui renforce la bonne santé des troupeaux de cet élevage Bio. (Prix remis par la Lyonnaise des eaux)

**Dans la catégorie « prairies de fauche maigre de montagne »** : Michel Germain (élevage bovin en AOC Munster fermier - à Saulxures/Moselotte, dans le Parc naturel régional des Ballons des Vosges). Une sorte d'écomusée à ciel ouvert, avec des pratiques d'entretien du patrimoine (murets, rigoles, arbres isolés) qui permettent de cultiver un fourrage de très bonne valeur et une diversité biologique remarquable dans un environnement pourtant difficile d'exploitation. (Prix remis par RTE)

**Dans la catégorie « prairies de fauche d'altitude »** : Paulette Marmottan (élevage bovin et caprins en fromages fermiers, à Villaroger, dans le Parc national de la Vanoise / Assemblée de Pays Tarentaise-Vanoise). Une prairie remarquable pour son excellent équilibre agri-écologique dans tous les domaines et sa bonne intégration dans le système d'exploitation et le territoire et dont le foin produit contribue à la typicité des fromages (persillé de Tignes) recherchés par l'exploitante. (Prix remis par Parcs nationaux de France)

**Dans la catégorie « prairies de fauche grasse de montagne »** : le GAEC de Lamarque (élevage ovin en AOC Roquefort et bovin allaitant, à Anglès, dans le Parc naturel régional du Haut-Languedoc). Cette parcelle a été récompensée pour sa valeur alimentaire et sa valorisation dans la production et également pour l'utilisation des béals (système d'irrigation traditionnel), son bon rendement ainsi qu'une flore typique et diversifiée. (Prix remis par la Fédération des Parcs naturels régionaux de France)

**Le Prix spécial « zone humide de plaine »** : Didier Daubord (élevage bovins allaitant, à Saint-Gemme, dans le Parc naturel régional de la Brenne). Une prairie humide située en bord d'étang qui montre qu'un usage agricole cohérent économiquement peut être favorable à la qualité de l'eau et au maintien de la biodiversité, en plus d'apporter une sécurité dans le système fourrager. (Prix remis par le Ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement)

**Le Prix du jury** a été remis par le Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire à Patrick Morvan (élevage bovin lait, production de fromages fermiers à Bousсенac, dans le Parc naturel régional des Pyrénées ariégeoises). Au-delà de la qualité fourragère et paysagère indéniable de la prairie, c'est la cohérence du système d'exploitation qui a motivé le jury à lui décerner un prix spécial. (Un atelier de porc fermier valorise le petit lait produit par la production de fromage de vache)

**Un prix collectif « valeur apicole »** a été attribué à l'ensemble des 25 gagnants locaux pour les féliciter pour leur contribution au maintien de l'apiculture dans les territoires. (Prix remis par le Syndicat national d'apiculture et l'Union nationale de l'apiculture française).

Le rendez-vous pour la troisième édition est d'ores et déjà pris.

**Retrouvez les Parcs naturels régionaux et les Parcs nationaux candidats, tous les partenaires, l'actualité et le règlement du concours sur : [www.prairiesfleuries.fr](http://www.prairiesfleuries.fr)**

**Contacts presse :**

• **Parcs naturels régionaux de France** : Géraldine Falek - Tél. : 06 30 71 34 58 - Mail : [galek@parcs-naturels-regionaux.fr](mailto:galek@parcs-naturels-regionaux.fr) – Site : [www.parc-naturels-regionaux.fr](http://www.parc-naturels-regionaux.fr)

• **Parcs nationaux de France** : Stephan Corporon - Tél : 04 67 41 82 13 - Mail : [stephan.corporon@parcnational.fr](mailto:stephan.corporon@parcnational.fr) - Site : [www.parc-nationaux.fr](http://www.parc-nationaux.fr)